

Plis électoraux : La Poste confond état d'urgence et dialogue social

C'est du jamais vu depuis des décennies : jusqu'à présent, la distribution des plis électoraux donnait lieu à des négociations soit locales, soit nationales pour une compensation au titre du surcroît de travail.

Cette année, de manière quasi unilatérale, la consigne a été donnée au niveau national d'intégrer ce trafic dans la charge habituelle. 95% des personnels des sites postaux se voient imposer de traiter ces plis sans aucune compensation. L'entreprise touche des dizaines de millions d'euros qui vont dans ses poches sans qu'un facteur en voit le seul centime.

Dans ce contexte, la fédération SUD PTT a donc déposé un préavis de grève de 72h pour les jeudi, vendredi et samedi entre les deux tours. La négociation n'a rien donné et, depuis hier dans de nombreux sites, les personnels se sont mis en grève.

Une direction hystérique et paranoïaque

S'il existait dans la loi sur l'Etat d'urgence, une interdiction du droit de grève, sans nul doute que les deux Philippe (Wahl et Dorge - le nettoyeur) se seraient précipités pour l'appliquer. En l'absence de cette disposition, c'est un arsenal anti-grève qui vient de s'abattre sur les personnels et les militant-es syndicaux.

Pressions, désignations, coups de fil à domicile, intimidations sur des cadres, ordres donnés à des assistantes sociales d'aller distribuer les plis électoraux alors qu'une note de la direction de La Poste l'interdit et annulation de détachement syndicaux en plaçant les militant-es en grève d'office.

Hystérie, paranoïa : voilà le résultat d'une direction en panique totale... qui mène l'entreprise dans le mur.

**Ils se la jouent direction de combat
Ils auront en face d'eux un syndicat de combat !**

Le 11 décembre 2015